

programme que je vous ai indiqué pour le prix extraordinaire de Phisique à décerner en 1785. Je vous envoie à cet effet *une médaille d'or de la valeur de 300 livres, qui vient de m'être remise*¹ pour le mémoire que vous jugerez digne d'être couronné.

J'espère, Messieurs, d'après l'importance du sujet, et le vif intérêt que je mets à ma demande, que vous voudrés bien me donner cette marque de vos sentiments pour moi, et je vous prie de croire que j'y serai sensible, plus que je ne puis vous l'exprimer.

« J'ai l'honneur d'être, avec une véritable considération, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. Le duc de Villeroy ».

Les termes de cette lettre, qui est, comme celle de Dom Gourdin, d'une importance capitale, méritent d'être expliqués et discutés.

D'abord, pour comprendre ces mots « *le but que l'on se propose* serait manqué » et « *la solution de ce problème doit décider du sort d'un établissement dispendieux* », il faut savoir qu'à cette époque Marat qui, paraît-il, réussissait fort bien la fabrication des lentilles d'optique, avait l'intention de fonder en Angleterre une fabrique de lunettes astronomiques et de marine ; mais, par suite de diverses circonstances et par manque de capitaux, il abandonna bientôt ce projet, ce qui explique que, quelques mois plus tard, Villeroy ne vit plus d'inconvénients à la prorogation du terme du concours, pour lequel d'ailleurs Marat n'était pas prêt puisqu'il n'envoya ses deux mémoires qu'en mars 1786.

Ces mêmes mots, lus avec ou sans le contexte, ont manifestement une signification sous-entendue et montrent que Villeroy avait sous la main un candidat, celui-là même qui avait fait mettre cette question au concours et qui, pour divers motifs assez faciles à deviner, croyait avoir les plus grandes chances d'être choisi comme lauréat. Or, je le demande à tout lecteur impartial, ce candidat aussi favori que mystérieux, qui attendait le jugement favorable de l'Académie, qui pouvait-il être, autre que Marat lui-même ?

Ensuite, ces mots « *je vous envoie une médaille d'or de la valeur de 300 livres qui vient de m'être remise* » prouvent que ce n'est pas Villeroy qui a fait les fonds du prix. Alors, je pose la même question : qui cela pouvait-il être, sinon encore Marat lui-même qui, coïncidence à remarquer, avait reçu quelques mois auparavant la médaille d'or, de la valeur de 300 livres, du

1. C'est moi qui souligne ces passages, bien entendu.